

- 1° Examen du nez,
- 2° Examen des dents,
- 3° Eclairage,
- 4° Ponction exploratrice,
- 5° Signe de Mahri,
- 6° Signe de Guisez-Guérin.

1° Examen du nez.

En faisant la rhinoscopie antérieure, on constate une certaine quantité de pus venant du méat moyen. Dans certaines circonstances, il y a aussi des polypes muqueux. La rhinoscopie postérieure peut quelquefois nous permettre de voir un peu de matière venant des choanes, et s'étalant sur le voile du palais. Je mentionne également en passant, le signe de Fränkel, qui consiste à bien nettoyer le nez du malade, et ensuite à lui faire pencher la tête en avant pendant quelques minutes. Si à la suite d'un nouvel examen, on constate du pus dans le méat moyen, on peut supposer qu'on est en présence d'une suppuration maxillaire.

2° Examen des dents.

Les dents sont ensuite examinées avec soin, surtout la première grosse molaire qui est le plus souvent incriminée dans ces maladies. D'après votre savant collègue de Croÿs, les dents qui sont les plus aptes à produire l'infection du sinus, sont les suivantes par ordre de fréquence :

- 1° Première grosse molaire.
- 2° Deuxième petite molaire,
- 3° Deuxième grosse molaire,
- 4° Première petite molaire et canine,
- 5° Troisième grosse molaire.

La carie au quatrième degré, les fistules d'origine dentaire, ainsi que la douleur à la percussion doivent spécialement attirer l'attention.

3° Eclairage.

a) *Signe de Heryng.* — Le malade est examiné dans un appartement parfaitement noir. Une petite lampe électrique spéciale de six à huit volts est introduite dans sa bouche qu'il maintient fermée. En faisant passer le courant, les deux côtés de la figure doivent s'éclairer également. Si un côté est sombre, il y a probablement du pus dans le sinus correspondant.